

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1341 - page 5930

63 - Puy-de-Dôme

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Ambert.

YAKA CUNLHAT (COMITE DES FETES).

Objet : faire revivre Cunlhat et favoriser le rayonnement de la commune par l'organisation ou la participation aux fêtes, repas et autres animations tant sur le territoire de la commune qu'à l'extérieur.

Siège social : mairie, Le Bourg, 63590 Cunlhat.

Date de la déclaration : 20 novembre 2014.